

TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT

Agro pellets et fret fluvial

Le Sud Essonne transforme ses déchets agricoles en énergie renouvelable, dans une démarche globale de développement durable

PORTEUR DU PROJET

Coopérative Agricole Ile-de-France Sud

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

Soutenu par les collectivités pour un avenir économique durable du territoire, créateur d'emploi, d'activités nouvelles et de débouchés supplémentaires pour le monde agricole, le projet de construction de la première Unité de production d'agro-pellets de France a vu le jour en 2009. Les agro-pellets sont des granulés issus de déchets de matières d'origine agricole et organique qui fournissent de l'énergie en tant que biocombustible (combustible d'origine biologique).

Cette unité de production, partenariat entre la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne, la ville d'Etampes et la Coopérative agricole Ile-de-France Sud, permet de chauffer, grâce aux agro-pellets, les bâtiments communaux et intercommunaux. Ce sont ainsi des écoles et un complexe multisports qui sont chauffés par une chaudière biomasse alimentée par ces granulés, infrastructures qui seront rejointes par le Lycée Louis Blériot d'Etampes, qui lui aussi sera alimenté par une chaudière utilisant ce bio combustible. Cette avancée technologique sera également proposée aux particuliers. En outre, dans une logique globale de développement durable, la coopérative fait appel de plus en plus au fret fluvial pour transporter les productions des 800 agriculteurs qu'elle fédère.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

Environnementaux

§ Production en circuits courts (moins de 25 km) de combustibles à partir de céréales déclassées (qui auraient été considérées comme un déchet).

§ Recours au transport fluvial qui permet de réduire les émissions de Gaz à effet de serre et les nuisances liées au fret.

Sociaux

§ Création d'emploi.

§ Formation de chauffagistes locaux pour l'entretien des chaudières.

§ Prévention de la précarité énergétique en proposant une énergie à un coût accessible.

§ Minimisation des déplacements de poids lourds.

Économiques

§ Valorisation d'un déchet (le coproduit agricole ne peut plus être valorisé pour l'alimentation animale).

§ Production d'un combustible « Calys » très compétitif par rapport aux autres sources d'énergies.

§ Recours au transport fluvial permettant de réduire le coût du transport de près de 40 % et de s'ouvrir à de nouveaux marchés.

